

Aujourd'hui n'est pas un jour comme les autres. Il fait suite à une journée de grève et de mobilisation, notamment contre la mise en place de réforme qui vont bouleverser les lycées. Cette journée fait elle-même suite à de multiples journées de grève et de mobilisation contre les réformes et contre les attaques contre la fonction publique.

Il ne faut pas oublier que cette journée est une journée anniversaire historique d'appel à la résistance contre l'oppression d'un peuple.

Défendre la fonction publique, c'est défendre un service de qualité à rendre aux usagers, des statuts, le paritarisme, hérités pour partie de cette résistance.

La destruction du paritarisme qui s'appuie sur des règles de fonctionnement connues de tous, qui est au service de tous et de chacun, n'est pas acceptable. Le gouvernement veut nous diriger vers un système plus opaque et plus inégalitaire.

L'école de la confiance, vue par notre Ministre, c'est l'école du : Tais-toi et travaille ! Nous gérons dans l'ombre.

Pour un bon fonctionnement de nos établissements, il est nécessaire que la politique managériale soit humaine et au plus près des préoccupations des personnels. Or nous n'en sommes pas là, voire nous nous en éloignons. En suivant : quelques exemples le démontrent.

Réformes du lycée

Après la réforme du collège qui a laissé des traces négatives indélébiles, voici les réformes liées au lycée. Leurs mises en place sont quasiment similaires :

- Le refus de dialoguer sur les contenus et les procédures de mise en place,
- Une mise en place sur plusieurs niveaux en même temps,
- Le renforcement du rôle du contrôle continu avec la multiplication des épreuves locales qui ajoutent une charge de travail supplémentaire pour les enseignants et une pression supplémentaire de la part des usagers et des personnels de direction,
- Mise à mal de la liberté pédagogique, on franchit un cap supplémentaire en lycée avec l'obligation de progression simultanée,
- Des programmes ambitieux qui peuvent mettre en difficultés les enseignants car ils savent déjà que les élèves n'arriveront pas à atteindre les objectifs annoncés,
- En collège, la répartition de la marge avait été l'objet de tension entre collègues de disciplines différentes, il en sera de même avec le choix des options, voire des enseignements-non directement affectés à une discipline. Au final, il peut y avoir menace sur les postes. L'enseignement technologique va être une fois de plus mis à mal.
- Le volume de travail des professeurs principaux est considérable avec un accroissement de la charge mentale liée aux nouvelles responsabilités quant au choix de l'orientation.

Le remplacement et les futurs recrutements des enseignants

Les années 2000 étaient les années du remplacement à tout prix et par tout temps. Aujourd'hui les politiques de réduction du nombre de fonctionnaires sont passées par là et ont mis à mal ce système de remplacement. Il reste bien quelques TZR, mais en nombre insuffisant et utilisés dès la rentrée, donc non disponibles. On fait donc appel aux contractuels, quand on en trouve. Les conditions de travail de ces nouveaux collègues sont bien peu engageantes, précarité, devenant personnels corvéables à souhait. Ils sont recrutés à pôle emploi avec comme seul critère les diplômes. Les recrutements se font dans l'urgence, avec peu ou pas de formation, bien souvent après une très longue période sans enseignements pour les élèves. « Ouf on a trouvé quelqu'un !!!! » Bilan quand cela dérape dans les classes, les chefs d'établissement ne s'interposent pas face aux élèves et aux parents, pire

c'est l'hallali alors que ce sont eux-mêmes qui vont les chercher et les recruter. Comment peut-on imaginer qu'une personne sans période de formation ou d'encadrement, qui ne répond pas aux attentes de l'institution, puisse être jetée ainsi à la vindicte populaire ? Quel gâchis et quelle gestion humaine déplorable ! Et dire que c'est cela qui doit se généraliser avec l'accroissement du recours aux contractuels.

Dans le premier degré, les conditions de travail se dégradent également. La crise de recrutement, dans certains départements, entraîne aussi l'embauche de contractuels. Le métier a besoin d'être plus attractif pour répondre aux besoins du terrain. Avec le mode de formation prévu dans le projet de l'école de la confiance, des personnels, sans formation pédagogique, comme des AED, pourraient se retrouver à mener les apprentissages dans des classes. Comment pourront-ils mener à bien leurs missions ? Les écoles s'en inquiètent, les parents aussi d'ailleurs. Il y a de quoi !

École inclusive

Mais quelle école inclusive veut-on ? Celle de l'école de la confiance ? Certainement pas telle que ! Tout cela repose sur la bonne volonté de personnels précaires et bien mal payés. La transformation de CUI-PEC en AESH peut sembler pour notre administration comme une avancée mais cela ne le sera pas. En effet, l'Éducation Nationale veut introduire des pôles d'inclusifs (PIAL). C'est-à-dire mutualiser les moyens d'un secteur géographique pour soi-disant faciliter l'inclusion d'élèves en difficultés, dans des structures qui sont, bien souvent, à la limite d'un accueil décent. Nous constatons déjà qu'il faut ajouter des chaises et des tables supplémentaires, pour ne pas dire des strapontins dans certaines classes.

Comment peut-on imaginer que cette mutualisation va améliorer la situation de l'inclusion ? C'est illusoire et un moyen de donner le change. Pour les enseignants et les accompagnants, l'inclusion dans ces conditions ne peut qu'être source de stress, voire de perte de confiance. Comment les accompagnants peuvent-ils être motivés et impliqués :

- En devant travailler sur plusieurs structures autonomes, on le voit bien avec les enseignants titulaires ou pas en complément de service ;
- Sans une formation en apports des gestes techniques, outils pratiques et professionnels.

Toujours au nom de l'inclusion, des établissements spécialisés comme des IME ou des ITEP vont fermer, sans moyens supplémentaires pour les établissements, comme des effectifs réduits. Actuellement, il existe encore des élèves d'ULIS ne sont pas comptabilisés !

C'est une simple mesure économique, disons-le clairement, dangereuse pour les conditions de travail de tous les personnels (ATSEM, AESH, professeurs). Le nombre de fiches RSST relatant ces difficultés, avec les souffrances qui en résultent, en rend compte. Et il est à craindre qu'il ne progresse encore !

Les retraites

Alors que de plus en plus de collègues, à la veille de prendre leur retraite, sont de plus en plus usés, en perte de références et de soutien professionnels, comment peut-on envisager que les futurs enseignants en fin de carrière donc au-delà des 60 ans, seront dans de meilleures conditions de travail et de santé ? On en est déjà à 62ans. Plus on recule l'âge de départ en retraite, plus on augmente le décalage générationnel... Le point d'indice est toujours bloqué depuis quasiment 2010 alors que tout augmente. Comment peut-on envisager qu'un enseignant, personnel cadre de catégorie A puisse vivre décemment d'une pension qui pourrait être amputée d'une décote supplémentaire ? Cela en dit long sur les conditions des autres personnels de l'Éducation Nationale bien moins lotis.

Et lorsque nous arriverons un jour à la retraite, serons-nous en bon état de santé ? Par quels médecins pourrons-nous nous faire soigner ? Vers quel hôpital ou urgence pourrons-nous nous adresser pour pallier cette absence de médecine de soins ? Dans quelles structures et dans quelles conditions pourrons-nous être accueillis pour finir nos jours ? C'est vers ce choix de société que conduit la réforme de la fonction publique comme dénoncé aujourd'hui, par les médias publics qui sont en grève.

Voici quel avenir nous prépare notre employeur, l'État.

La FSU répond qu'elle n'en veut pas. Elle propose un autre projet pour l'école.